

<b>PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 23 mars 2021 Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez</b>
---

Étaient présents :

- représentant la Mairie : Mme Florence BRAU, Maire de Prades-Le-Lez ; M. Jacky PRATLONG, adjoint aux affaires scolaires ; M. Maxime RICHARD, directeur ALP maternelle ; Mme Sandrine CARMONA, responsable service éducation
- représentant les parents d'élèves : Mesdames Meiling LAY-SON, Bénédicte CAZALS, Elsa BALLINI
- représentant l'éducation nationale : Mesdames Catherine DALLE, Betty AMENDOLA, Pauline JORAND, Marie-Laure PETER

Étaient absents et excusés :

- Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation nationale
- En raison de la crise sanitaire, ce conseil d'école se tient en effectif réduit.

- **1- VIE SCOLAIRE**

- **1-a) Effectifs prévisionnels**

L'école compte aujourd'hui 223 élèves répartis ainsi : 79 PS, 67 MS, 77 GS. A l'heure actuelle, nous savons qu'un enfant de MS et un de GS ont demandé leur radiation pour la fin de l'année scolaire. La mairie a inscrit 55 nouveaux élèves, tous de 2018. Pour la rentrée de septembre 2021, la répartition au 23 mars est : 55 PS, 79 MS, 66 GS donc 200 élèves (25 par classe).

Le poste de direction vacant suite au départ à la retraite de Catherine Dalle, va passer au mouvement. Chaque année, avant les vacances d'avril, les enseignants peuvent émettre des vœux pour changer d'école les résultats sont connus à la fin du mois de juin. Nous travaillerons avant cette date à une répartition des élèves dans les classes mais cette configuration pourra être revue par la personne qui arrivera.

- **1-b) Point sur la coopérative**

Compte tenu de l'absence de dépenses en fin d'année scolaire précédente (pas de sorties ou projets), le solde était très important : 11549 €. L'équipe pédagogique a opté pour investir dans des tablettes (2552 €).

La vente des photos s'est élevée à 3801 €, nous avons réglé au photographe 2316 € ; d'où un bénéfice de 1495 €. Nous remercions tous les parents d'avoir participé à cette opération.

Les parents de l'AEP proposent l'achat d'un four électrique qui sera mis dans la tisanerie par le service technique. Il faut prévoir l'achat d'un meuble.

- **1-c) Gestion des comportements dans la cour**

C'est un sujet récurrent car important pour les différents acteurs : les parents, les enfants et les enseignants. Pour ces derniers le devoir de surveillance est primordial durant tous les moments de la vie à l'école et il se pose d'une manière plus pointue durant les récréations : étendue de l'espace avec coins susceptibles de servir de cachette, effectif des élèves, équilibre entre laisser les enfants se détendre en jouant et mettre un arrêt car le jeu est susceptible de dégénérer.

Nous avons eu en début d'année à gérer les comportements des enfants de PS : toujours difficile pour ce premier contact avec l'école mais cette année encore plus : nombre important de PS, confinement l'an dernier (plus de crèche ou nounou) ... nous avons des enfants qui avouaient avoir peur, être trop nombreux.

Ces enfants anxieux ont petit à petit pris leurs marques et plus de problème de ce côté là. Nous avons aussi remarqué que au sein du groupe de récréation composé des 2 classes de PS et des 2 classes de GS, les enfants s'étaient habitués à vivre ensemble : soit ils n'ont aucun contact, soit par l'intermédiaire des fratries, ils nouent des liens sans aucune forme de violence.

Par contre, dans le deuxième groupe de récréation, la classe de MS et les 3 classes de triple niveaux les problèmes rencontrés concernent presque exclusivement les MS : majoritaires dans ce groupe mais pas que : une socialisation scolaire interrompue l'an dernier, et une importante part des dessins animés sur les « supers héros » : surtout les garçons.

Des solutions ont été envisagées:

– séparer les élèves qui posent problèmes (cour du haut et du bas).

– changer la récré d'une classe triple niveaux mais le problème sera toujours présent car il s'agit d'élèves d'une même classe, de plus il faut éviter les brassages entre groupes différents au niveau du Covid.

– faire passer un mot aux parents afin qu'ils reprennent avec leurs enfants les règles de vie de l'école et les prévenir des dangers des écrans

– possibilité d'intervenants extérieurs pour travailler sur la vie sociale à l'école.

## • 2- VIE PEDAGOGIQUE

### 2-a) les projets

=> Le projet danse sur les 5 sens a pu commencer malgré le protocole sanitaire renforcé au 15/01/2021 qui prévoyait l'interdiction du sport en salle fermée. L'inspection a par la suite précisé que la motricité en maternelle était maintenue. Nous avons donc pu commencer le lundi 18 janvier. La salle J.BREL, au départ disponible, a été réquisitionnée suite au protocole de février 2021 sur l'organisation de la restauration en contexte Covid. Les séances des lundi et mardi après-midi se déroulent maintenant dans la salle du conseil et le vendredi, elles ont été maintenues dans la salle J.BREL car elles ont lieu le matin. En raison du protocole sanitaire, l'atelier ouvert avec présence des parents ne pourra pas avoir lieu.

=> les sorties et activités pédagogiques

A l'écolothèque la classe de GS de Betty le lundi 4 janvier au matin,  
la classe de PS/MS/GS de Aude 11 janvier l'après-midi,  
la classe de Pauline le mardi 19 janvier après-midi

Nous vous rappelons que notre école a été choisie pour le « plan maths ». Les enseignants ont suivi une formation certains mercredis et le vendredi 12 mars toute la journée. Dans les classes, les 7 enseignants ont été remplacés, prévus par l'IA. Le vendredi 7 mai, l'organisation devrait être la même. Cette formation permet d'harmoniser les progressions de chaque enseignant, d'envisager des séances pour la classe, de renforcer les mathématiques dans toute l'école. C'est un temps privilégié en équipe qui permet de se former.

A l'heure actuelle, les sessions pour l'agrément des parents à la natation ne peuvent avoir lieu, donc le cycle piscine est en attente.

Les parents suggèrent de demander aux parents qui ont déjà l'agrément d'accepter de participer au cycle piscine s'il a lieu.

A ce jour, nous n'avons fixé aucune date pour la visite de l'école ou pour les sorties de fin d'année. Avant les vacances de février, nous étions prêts à nous organiser pour faire un carnaval fête du

printemps mais dès le retour des vacances, nous avons préféré annuler : impossible de brasser toutes les classes.

Suite à la question des parents concernant la semaine des talents, nous avons confirmé son annulation.

## **2-b) le projet d'école**

Nous retraçons un peu la genèse de cette élaboration qui s'est un peu étirée dans le temps. Début juillet 2019, la rectrice faisait part du projet académique 2019-2022 qui s'articulait sur 4 axes : une école porteuse de valeurs, une école qui fait réussir, une école qui coopère, une école accessible, innovante et éco-responsable. En novembre 2019, un calendrier pour l'élaboration des projets était envoyé aux écoles mais remis en cause avec le confinement. Un an après, 15/12/2020, notre projet a été validé et doit être présenté aux membres de la communauté éducative lors du prochain conseil d'école.

Notre projet d'école s'organise autour de 3 axes :

**Une école qui fait réussir** : mutualiser en vue d'une harmonisation des pratiques d'apprentissage axées sur l'élève afin de viser l'excellence pour chacun, ce qui est visé c'est essentiellement un travail d'équipe pour une évolution commune des pratiques pédagogiques.

L'achat de tablette permet de prendre les photos en temps voulu et d'harmoniser le cahier de réussites car chaque enseignant a acheté une application qui permet d'avoir un support commun.

**Une école porteuse de valeurs et qui coopère** ; favoriser les interactions entre élèves pour développer leurs compétences relationnelles, apaiser les ambiances de classe (cour) et travailler sur le vivre ensemble. Pour ce point les leviers d'action sont parfois simples à mettre en œuvre et tout doit être réalisé pour que chacun soit conscient qu'il peut et qu'il est responsable du bien-être de chacun. L'an dernier il y avait une organisation d'espaces de jeux dans la cour mais difficile à mettre en place à cause du protocole cette année.

**Une école éco-responsable** : engager la responsabilité et la coopération de chacun pour sauvegarder l'environnement, pour mieux vivre, pour construire l'écologie de demain. Pour l'école ce sera essentiellement d'aller vers d'autres partenaires, de créer des liens et mener des actions basées sur le respect de l'environnement.

Les classes de triple niveaux avaient prévu l'école au dehors: projet mis en place avec Restinclières et les écologistes de l'Euzière pour aller faire des ateliers en dehors de l'école. Ces sorties ont été suspendues à cause du plan Vigipirate, imposant de ne croiser aucune personne extérieure.

La classe de MS a prévu un projet autour d'activités de tris et de recyclage.

Les parents proposent pour le mois d'octobre de participer à la fête des Sciences. Il peut y avoir des interventions à l'école.

## **3- VIE PARTENARIALE**

### **3a Sécurité**

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 12 octobre mais l'alarme n'a pas fonctionné dans le bâtiment J.Ferry ; **à vérifier lors du prochain exercice**. Nous devons nous entendre avec l'élémentaire pour ces exercices.

Le 18 janvier alerte intrusion les enseignants ont du mal à entendre puis à distinguer les alarmes

La mairie affirme que l'alarme incendie est au point. Pour l'intrusion, le système doit être changé. Le budget est important et est en attente de validation.

### **3b Covid**

Nous sommes régis actuellement par le protocole sanitaire édité le 28/02/2021 et qui prévoit aussi des mesures spécifiques à certaines thématiques : restauration, EPS, éducation musicale, récréation et internats.

Ce protocole rappelle le rôle essentiel des parents (température, symptômes, membre du foyer positif, contact à risque pas de fréquentation de l'école, information du directeur)

A l'école maternelle la distanciation physique (1m) doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. L'application des gestes barrières est renforcée : lavage des mains (plus de moments prévus), le port du masque pour le personnel (catégorie 1), l'aération des classes (quelques minutes toutes les heures s'ajoutent aux aérations de 15 minutes aux récréations, interours, avant l'arrivée et au départ des élèves), la limitation du brassage des élèves avec une fiche spéciale pour la restauration scolaire (ensemble que les élèves d'une même classe, distanciation de 2 m entre les classes).

En dehors de ce protocole nous avons le FAQ qui indiquait « Enfin, suite aux nouvelles recommandations sanitaires, à compter du lundi 22 février 2021 les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas confirmés de variant ou non et quel que soit le type de test réalisé, feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours. S'agissant des élèves de maternelle symptomatiques, non testés, ils font l'objet d'une éviction de 7 jours jusqu'à l'arrêt des signes. Une éviction additionnelle de 48h après la disparition de la fièvre est recommandée.

Comment sont identifiés les « personnes contacts à risque »

A l'école maternelle, l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants ou les élèves implique que tout le monde soit considéré comme contacts à risque. Donc fermeture de classe.

Pour les élèves en école maternelle, l'élève pourra se rendre à l'école après un délai de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, s'il ne présente pas de symptôme évocateur du Covid-19 et sans obligation de test. Pendant une période de 7 jours poursuite du respect strict des mesures barrières.

Si le cas confirmé est une personne de la cellule familiale, la quarantaine est de 17 jours, l'enfant de maternelle revient à l'école au 18ième jour sans test.

Pour la cantine, Maxime confirme que la distanciation des 2 mètres est respectée. Pour cela 2 classes ne mangent plus dans la cantine mais à la salle Jacques Brel. Il y a une rotation entre chaque classe. Les enfants ont un pique-nique ou des barquettes toutes prêtes (mais cela entraîne beaucoup de gaspillage).

[Les parents demandent les menus des jours de pique-nique sur le site internet de la ville.](#)

### 3c Aménagement de la cour de récréation

Nous avons demandé à la mairie d'avoir entre le banc et le mur un espace engazonné afin que les enfants puissent jouer calmement assis.

Lors de la dernière fiche de travaux nous avons envoyé un plan de circuit dans la cour du haut afin de pouvoir utiliser les vélos. Nous avons renoncé cette année à laisser les vélos aux enfants pendant la récréation sans avoir au préalable donné un certain apprentissage. Ce circuit sera utilisé pour cette formation et ensuite pour canaliser les parcours en vélo durant les récréations.

Maxime a installé un composteur et des bacs en bois pour des plantations. L'entretien a lieu pendant le temps péri-scolaire.

3d concernant le nouveau système de cartes de cantine, les parents sont satisfaits. On constate cependant quelques erreurs d'enregistrement et de cartes enlevées pendant l'accueil.

### 3e AEP

— les ateliers peinture: les parents constatent que des élèves font peu de peinture. Ils s'interrogent si c'est dû aux effectifs ou à un manque de matériel.

Les enseignants répondent que le fait de ne plus rentrer dans les classes, les parents ne voient pas les « chefs d'oeuvre » des enfants. Tout sera donné en fin d'année.

— organisation des passages aux toilettes et propreté : depuis le début de l'année, nous nous organisons petit à petit pour tenter de perdre le moins de temps possible et de respecter le protocole sanitaire en tenant compte des sanitaires disponibles. La classe de MS de Marie-laure est la mieux

placée : les enfants rentrent par le hall d'entrée et peuvent être accueillis directement par l'atsem devant les sanitaires. Les PS de Catherine doivent se regrouper dans le hall avant d'aller devant leur classe et aux toilettes. Les PS de Guilhem sont accueillis dans l'espace bibliothèque, après fermeture de la porte, ils vont vers leur classe et attendent que les enfants de la classe d'Aude aient terminé. Les enfants de la classe de Pauline et Valérie vont aux toilettes de la salle de motricité et se lavent les mains dans l'évier de la classe. Pour les 2 classes de GS elles se succèdent aux sanitaires du haut dans lesquels il serait souhaitable de changer des toilettes (plus bas) et le lavabo.

Pour le nettoyage des sanitaires, les services de la mairie indiquent qu'une personne passe 3 fois par jour pour nettoyer les points contact, la fontaine et les cuvettes.

Il faudra discuter à nouveau d'un système de cloisonnement permettant aux enfants d'être plus tranquilles lors de leur passage aux toilettes.

– Un point est demandé sur le ressenti des classes à triple niveaux : Le retour des enseignants et des atsem est positif.

– La réalisation d'un trombinoscope de l'équipe enseignante, des atsems et des animateurs est à nouveau demandé par les parents : les enseignants en prennent note pour la rentrée de septembre ou du passage du photographe scolaire.

– Un problème est soulevé par rapport à la salle de motricité qui est utilisée pour la sieste l'après-midi et donc inutilisable. Les enseignants notent que pour eux c'était une solution provisoire pour 1 an. Les services de la mairie signalent qu'il serait possible d'utiliser la salle Jacques Brel et même de stocker du matériel dans un placard . L'AEP propose l'achat de matériel.

– Demande de la part des parents d'une communication homogène de la part de tous les enseignants pour les informations communes (ex : les cas covid, les remplacements...) par le biais du cahier de liaison ou des mails.

Un conseil d'école extraordinaire va avoir lieu pour voter sur les rythmes scolaires de façon informatisé.

Madame CAZALS

Catherine DALLE